



DECLARATION MARCHE CITOYENNE

Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui, cette marche citoyenne montre à quel point nous sommes toujours nombreux à défendre le service public hospitalier et plus particulièrement à soutenir le dossier de l'angioplastie à l'hôpital de Chalon sur Saône.

Une très forte mobilisation est engagée depuis de nombreuses semaines autour de ce sujet de la part du corps médical, des agents hospitaliers des organisations syndicales FO et CGT, du conseil de surveillance, de la Direction et plus généralement de la population du Nord de la Saône et Loire afin de répondre à un vrai besoin de santé publique.

Pour rappel, la qualité du dossier avait conduit l'ARS à publier un arrêté portant reconnaissance en juillet 2016, d'un besoin exceptionnel d'angioplastie pour notre établissement, cependant sous condition de coopération avec les hôpitaux de Macon et de Dijon.

Le refus de cette autorisation d'angioplastie déclarée par l'ARS, pour lequel « il n'y a jamais eu de dossier » aura pourtant de lourdes conséquences pour les 350 000 habitants du Nord de la Saône sur l'égalité de l'accès aux soins, sur la prise en charge des pathologies cardiaques aiguës avec une fermeture possible de l'USIC de par le départ des médecins cardiologues.

Malgré les nombreuses sollicitations faites par de toute part, Mme la Ministre reste autiste et ne nous a pas encore accordé le rendez-vous demandé pour obtenir publiquement des explications quant à ce refus.

Les syndicats CGT et FO lui ont pourtant adressé un courrier et lors du conseil de surveillance une interpellation a été faite afin qu'elle s'empare de ce dossier et qu'elle remette de l'ordre dans l'ARS Bourgogne Franche Comté.

Vous comprendrez donc l'interrogation collective et légitime que nous avons devant le rejet de cette autorisation et surtout le positionnement de l'ARS qui laisse les organisations syndicales à penser que d'autres enjeux que celui de la coopération sont à l'origine de ce refus.

Les nouveaux élus de la République en Marche se sont eux aussi engagés publiquement dans ce dossier,

Sachez Mmes et Mr les députés que nous ne pouvons pas nous satisfaire de vos déclarations d'intentions. Nous attendons de votre part des actes et des décisions en lien avec votre majorité.

Ce dossier n'est malheureusement que le reflet et la résultante des politiques de santé menées depuis des décennies.

CGT et FO opposés aux lois HPST (dite Bachelot), loi Santé (dite Touraine), à la mise en place de la Tarification à l'Activité et des GHT ont toujours voté dans les instances de l'hôpital contre tous les plans d'économie : externalisation du ménage, suppression des emplois, dégradation des conditions de travail

FO et la CGT continuent leur combat pour que les ASH reprennent leur fonction auprès du patient comme l'a fait l'hôpital de Cluny.

Nous continuons de dénoncer également le déficit organisé de la Sécurité Sociale, financeur de l'hôpital, de nos emplois et de nos conditions de travail.

Combien de centaines de milliards de cadeau ont été fait notamment aux entreprises du CAC 40, sans contrepartie d'emplois, ni de contrôle.

La santé n'est pas une marchandise, l'Hôpital n'est pas une entreprise !

Concernant l'angioplastie, les opérations de lobbying menées par les sphères d'influence dijonnaises ont su prendre le pas sur la logique d'accès aux soins de 350 000 habitants de la Saône et Loire.

Nous tiendrons responsable l'ARS et le ministère des conséquences dramatiques sur la prise en charge des pathologies cardiaques aiguës de tout le bassin de population.

Mr Pribile, Directeur de l'ARS et dont la conjointe est cardiologue au CHU de Dijon, se retrouve-t-il pris dans les méandres des petits arrangements entre amis et de conflit d'intérêt?

Nul doute que la cardiologie interventionnelle est lucrative lorsque l'on voit son développement dans les structures privées de Dijon. On peut comprendre que la mise en concurrence des établissements entraîne le positionnement du conseil de surveillance du CHU de Dijon ou le serment d'hypocrate devient un serment d'hypocrite.

Désormais, la réponse à ce dossier doit venir du ministère, l'ARS n'ayant plus pour nous la capacité d'objectivité et d'intégrité.

Le temps de la justification de la légitimité de ce dossier est terminé.
Celui de la réponse positive doit arriver !

Le combat n'est pas fini,

Votre présence aujourd'hui atteste de la volonté de tous pour continuer à exiger que l'hôpital est sans réserver l'autorisation d'obtenir l'angioplastie à Chalon sur Saône.

Il n'est pas à exclure des opérations « coup de poings » dans les jours à venir.

Pour tous ceux qui souhaitent s'engager, nous vous invitons à inscrire vos noms et coordonnées afin d'être contactés pour les mener à bien. De la poursuite de notre mobilisation dépendra notre victoire pour l'angioplastie.

Madame la Ministre ne peut rester sourde à notre appel et détermination

Liker et partager une page Facebook ne sont pas des actes militants. C'est bien la présence humaine de chacun qui fait notre force

Nous nous félicitons du soutien de nombreux élus locaux, réel ou virtuel. Il ne suffit pas d'être devant l'objectif pour soutenir notre mouvement.

La CGT et FO seront présents à la rentrée contre l'assaut final de destruction du code du travail et surveilleront de très près les votes des députés lors du vote du PLFSS.

Si vous voulez aider et soutenir votre Hôpital public, il faut supprimer les contraintes financières responsables de la concurrence entre les Hôpitaux. Même si dans notre dossier, l'égo surdimensionné de certains du côté du CHU François Mitterrand dépasse les bornes.

Merci à Mr Platret, Président du Conseil de surveillance et Maire de la ville pour la participation de la ville (prêt de la salle du clos bourguignon, fabrication d'affiches et de la banderole) et pour ces prises de position et son engagement à nos côtés.

**NOUS N'AVONS QU'UN CŒUR ET
L'ANGIOPLASTIE S'EST LA VIE !!**